



ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS

L'association laïque du scoutisme français créée en 1911  
Reconnue d'utilité publique

**GROUPE VICTOR HUGO  
LAMBERSART**

6 allée saint Pierre

59130 Lambersart

lambersart@eedf.fr

<http://lambersart.eedf.fr>

Chers amis, chers parents,

**Avant d'inscrire votre ou vos enfants au sein de l'association**, nous vous rappelons que la participation aux différentes activités n'est pas en option. Notre projet éducatif porte sur la fréquence des activités afin que l'enfant puisse apprendre et acquérir des compétences pour sa vie d'éclée. Nous vous invitons à lire ce guide à destination des parents :

- Un guide national à destination des parents (attention, nous avons quelques adaptations au sein du groupe de Lambersart : <https://www.eedf.fr/wp-content/uploads/2018/10/Guide-des-parents-curieux-V3-2021.pdf>)

**Nous sommes à votre disposition, pour échanger là-dessus, bien entendu.**

**La reprise se fera le dimanche 24 septembre à 9h30 au local, MAISON DU SCOUTISME, rue MARCEL DERYCKE 59130 LAMBERSART, FIN 17h. Prévoir pique nique et tenue adaptée.**

Concernant la question financière. Les frais de participation aux activités pour l'année 2023-2024 se décompose en :

- **1 adhésion (déductible des impôts)** couvrant les frais de gestion (assurance, revues,) de l'association au niveau national suivant le tableau ci-dessous

Quotient familial de l'impôt sur le revenu	inférieur à 10 777 €	de 10 777 à 17 992 €	de 17 993 à 28 563 €	de 28 564 à 32 147 €	supérieur à 32 147 €
1 <sup>er</sup> enfant	31 €	87 €	105 €	133 €	151 €
Après défiscalisation		29,58 €	34,65€	45,22 €	51,34 €
Cotisations suivantes	21 €	66 €	82 €	100 €	112 €
Après défiscalisation		22,44 €	27,88 €	34 €	38,08 €

(\*) Quotient familial de l'impôt sur le revenu = revenu fiscal de référence / nombre de parts

Exemple mon revenu fiscal est de 40000 €, j'ai 3 parts.  $40000/3 = 13333$ . Je paye 87 € pour le 1<sup>er</sup> enfant.)

et les frais de gestion pour la structure locale d'un montant de **10 € par adhérent** :

Le tarif de l'adhésion est l'addition des 2. Exemple  $31+10= 41$  € pour un quotient < 10 777 €

**Pour les anciens adhérents 2022-2023**, vous allez recevoir un mail vous demandant de vous réinscrire en ligne. Un TUTO se trouve ici : <https://lambersart.eedf.fr/wp-content/uploads/sites/105/2022/09/tuto-inscription-jeito-1.pdf>

**Pour les nouveaux adhérents**, merci de suivre la démarche ci-dessous en commençant par télécharger la feuille d'adhésion (1 par enfant) qui se trouve ici :

<https://lambersart.eedf.fr/wp-content/uploads/sites/105/2023/08/2023-2024-V2.pdf>

Une fois celle-ci complétée (pas besoin de l'imprimer) elle est à insérer sur le site HELLO ASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/eedf-lambersart/adhesions/adhesion-eedf-lambersart-2023-2024>

**L'adhésion est à payer en ligne dès la 1ère activité (assurance) :**

1 vidéo explicative pour le paiement en ligne via HELLO ASSO se trouve ici :

<https://www.dailymotion.com/video/x83vdsml> le mot de passe Eclaireur

Avant le paiement HELLO ASSO vous demandera si vous voulez contribuer un fonctionnement du site, vous pouvez accepter ou indiquer 0

**ET**

- **1 année d'activité** couvrant les frais des activités (nourriture, matériel pédagogique, transport,) sauf week-end exceptionnels et mini-camps,

Le montant de l'année dépend du quotient familial CAF(1) :

Tranches de QF      Montant

1 à 620 €	75 €
620 à 699 €	84 €
700 à 799 €	90 €
800 à 899 €	96 €
900 € et plus	102 €

(1) Vous pouvez connaître votre quotient familial en vous adressant à votre CAF [www.caf.fr](http://www.caf.fr) rubrique « votre dossier en direct » ou à défaut le calculer ainsi :  
1/12 des (ressources annuelles + prestations familiales)  
-----  
nombre de parts

L'année d'activité est à payer par chèque, chèque vacance, bon loisirs de la ville,.... Accompagné de la fiche sanitaire avant la Toussaint,

<https://lambersart.eedf.fr/wp-content/uploads/sites/105/2021/04/Fiche-Sanitaire-1.pdf>

A défaut, nous ne pourrons plus accepter votre enfant !

Le règlement de la somme due pour l'année d'activité se fait en 1 ou 3 chèques (ordre EEDF LAMBERSART).

**L'intégralité des chèques, chèques vacances, bon loisir de Lambersart doit être remis, avec le bordereau de remise ci-dessous, obligatoirement en une seule fois à ELAN, BISON ou Bertrand (trésorier)**

Afin de ne pas alourdir les dépenses, nous vous proposons un étalement des paiements : il suffit d'inscrire la date d'encaissement souhaitée au dos des chèques. En cas d'absence de date, voici le calendrier qui sera appliqué :

- le 1<sup>er</sup> chèque le 15 octobre 2023,
- le 2<sup>ème</sup> chèque le 15 novembre 2023,
- le 3<sup>ème</sup> chèque le 15 décembre 2023

Vous pouvez également payer en CB et en 3 fois via hello asso ( Attention, il faudra votre numéro d'adhérent en amont) :

<https://www.helloasso.com/associations/eedf-lambersart/adhesions/activitee-eedf-2023-2024>

Dans ce cas, merci de déposer la fiche sanitaire avec le récépissé d'HELLO ASSO

Pour les cas particuliers n'hésitez pas à nous contacter,

Le responsable de groupe, ELAN

Le lien pour retrouver les documents pour inscrire votre enfant/vos enfants :

<https://lambersart.eedf.fr/document/administratif/>

**Merci de prévoir une carte de transport ILEVIA pour les activités de l'année ( elle est gratuite)**

**BORDEREAU DE PAIEMENT POUR L'ANNÉE D'ACTIVITÉ AUX EEDF LAMBERSART A RENDRE AVEC VOS CHÈQUES EN UNE SEULE FOIS !!**

Numéro de reçu d' ADHESION HELLO ASSO pour les nouveaux \_\_\_\_\_

Ou numéro d'adhérent pour les anciens \_\_\_\_\_

ENFANT 1

ENFANT 2

ENFANT 3

Nom \_\_\_\_\_

Noms des Parents si différents \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Unité \_\_\_\_\_

Mode de paiement :

	Chèque	Espèces	Autre( bon loisir,..)
Montant			
Numéro des Chèques/Chèque Vacance...	Chèque N° Chèque N °		

**Je joins la fiche sanitaire avec le bordereau si je ne l'ai pas encore déposé lors des premières activités**

Numéro de Téléphone en cas de souci :

